

# PLAN CLIMAT DE BPIFRANCE PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS 2024



# UNE AMBITION ÉCOLOGIQUE CROISSANTE POUR LES DIRIGEANTS DE PME ET ETI, MALGRÉ DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT, L'INFLATION ET LA HAUSSE DU COÛT DE L'ÉNERGIE

Chiffres clés

Enquête réalisée par Bpifrance Le Lab auprès des dirigeants de PME et ETI

# Les dirigeants de PME et ETI sont de plus en plus conscients des enjeux environnementaux.

67 % des dirigeants sont attentifs aux enjeux environnementaux de leur entreprise. Lors de notre précédente enquête sur le climat en 2020, ils n'étaient que 31 %.

# Malgré une volonté de décarboner leurs activités, les dirigeants se heurtent aussi à des difficultés pratiques.

La grande majorité des dirigeants considère qu'il est difficile d'investir dans la décarbonation, en raison de l'incertitude de rentabilité des investissements.

70 % des dirigeants de PME-ETI considèrent que la décarbonation est synonyme de risques et de désavantages à court-terme par rapport à une concurrence moins verte.

# Les arguments pour faire sauter l'inertie sont des plus en plus nombreux

Afin de faire disparaître l'actuelle prime à l'inaction climatique, la mobilisation paraît s'engager à tous les niveaux :

- Les dirigeants de PME-ETI semblent eux-mêmes très déterminés pour relever ce défi fédérateur avec leurs équipes et partenaires.
- La hausse des coûts de l'énergie et des matières premières offre un contexte macroéconomique propice aux comportements plus sobres et plus verts.
- Les grands donneurs d'ordres, les fonds d'investissements et les banques semblent réviser à la hausse leurs objectifs climatiques, entraînant dans leur sillage un nombre croissant de sociétés.
- Les évolutions législatives en faveur d'un reporting extra-financier clair et harmonisé renforcera bientôt le crédit des mieux-disants climatiques. Avant une nouvelle salve d'obligations visant une décarbonation plus ambitieuse et accélérée?

## UN PLAN CLIMAT BPIFRANCE QUI REPOSE SUR 3 PILIERS, EN PRISE DIRECTE AVEC LES ENTREPRISES



PILIER 1

**Accélérer la transition des entreprises** 

avec des solutions d'accompagnement et de financement

PILIER 2

Assurer la croissance des offreurs de solution

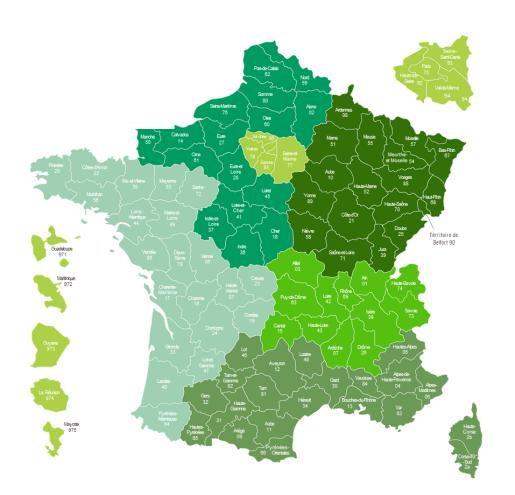
pour identifier les solutions de décarbonation de demain

PILIER 3

Soutenir la production d'énergie décarbonée

et contribuer à la croissance de champions internationaux

## DES CHARGÉS DE COORDINATION CLIMAT DANS TOUTES NOS DIRECTIONS RÉGIONALES POUR ACCOMPAGNER LE **DÉPLOIEMENT DU PLAN CLIMAT BPIFRANCE**



#### **RÉSEAU OUEST**



Marie GARDIE M. marie.gardie@bpifrance.fr T. +33 (0)6 32 98 46 84 Dépt: 16.17, 19, 23, 79, 86, 87



Anais GROS M. anais.gros@bpifrance.fr T. +33 (0)6 71 35 51 70 Dépt: 24, 33, 40, 47, 64



Amélie PONCIN M. amelie.poncin@bpifrance.fr r. +33 (0)6 43 22 85 63 Dépt: 44, 49, 53, 72, 85



Clément OUINEBECHE M. clement.quinebeche@bpifrance.fr T. +33 (0)7 84 15 59 60 Dépt: 22, 29, 35, 56

#### RÉSEAU SUD



Montpellier Gentiane GIRE M. gentiane.gire@bpifrance.fr T. +33 (0)6 43 59 24 75 Dépt: 11, 30, 34, 48, 66



Camille SCHNEUWLY M. camille.schneuwly@bpifrance.fr . +33 (0)6 71 53 67 41 Dépt: 04, 05, 13, Quest VAR 83, 84



Laurence VAGLIO M. laurence.vaglio@bpifrance.fr T. +33 (0)6 43 00 91 63 Dépt: 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82



Carine VEROLA M. carine.verola@bpifrance.fr T. +33 (0)6 78 66 22 35 Dépt: 2a. 2b. 06. Est VAR 83

#### **RÉSEAU AUVERGNE-**RHÔNE-ALPES



Simon BAILLY M. simon.bailly@bpifrance.fr T. +33 (0)6 49 34 89 68 Dépt: 07, 26, 38



Charlotte REMY-ZEPHIR M. charlotte.remyzephir@bpifrance.fr T. +33 (0)673 25 67 61 Dépt: 73, 74



Stéphanie VAJDA M. stephanie.vajda@bpifrance.fr T. +33 (0)6 89 74 16 13 Dépt : 01, 69



Clermont-Ferrand Loriane VIALLET M. loriane.viallet@bpifrance.fr T. +33 (0)788 87 19 90 Dépt: 03, 15, 42, 43, 63

#### RÉSEAU EST



M. tadao.chaudre@bpifrance.fr T. +33 (0)6 75 27 95 14 Dépt: 08, 10, 51, 52



Strasbourg Vincent DÉNIS M. vincent.denis@bpifrance.fr T. +33 (0)6 73 47 99 71 Dépt: 67, 68



Marion GADAY M. marion.gaday@bpifrance.fr T. +33 (0)7 85 54 95 25 Dépt: 54, 55, 57, 88



Fanny LHUILIER M. fanny.lhuilier@bpifrance.fr T. +33 (0)6 79 96 61 23 Dépt: 21, 25, 39, 58, 70, 71, 89, 90

#### RÉSEAU NORD-OUEST



Anna KLUBA M. anna.kluba@bpifrance.fr T. +33 (0)6 48 88 12 49 Dépt: 18, 28, 36, 37, 41, 45



Juliette Douilly M. juliette.douilly@bpifrance.fr . +33 (0)3 20 81 94 78 Dépt: 14, 27, 50, 59, 61, 62, 76



Fiona VANLERBERGHE M. fiona.vanlerberghe@bpifrance.fr T. +33 (0)7 88 77 89 95 Dépt: 02, 60, 80



Fanny DEGOUVE POIRIER M. fanny.degouvepoirier@bpifrance.fr T. +33 (0)6 73 11 08 82



Charlotte Windels M. <u>charlotte.windels@bpifrance.fr</u> T. +33 (0)7 72 72 93 20 Dépt: 14, 50, 61

#### RÉSEAU ÎLE-DE-FRANCE ET **OUTRE-MER**

Dépt: 76, 27



Laura Dal Zilio M. laura.dalzilio@bpifrance.fr T. +33(0)6 37 29 15 05 Dépt : 78, 92, 95



Louise BOERO M. louise.boero@bpifrance.fr T. +33 (0)6 43 79 99 16 Dépt: 77, 91, 93, 94



Hortense GAUDIN M. hortense.gaudin@bpifrance.fr T. +33 (0)7 84 18 00 48 Dépt: 75, 971, 972, 973, 974, 976

Votre Chargé de Coordination Climat Régional, aux côtés de votre Chargé d'Affaires, pourra échanger avec vous sur l'avancée de votre transition écologique, et vous conseiller les dispositifs les plus pertinents pour votre entreprise.

Toulouse



# **ASSURER LA TRANSITION DES ENTREPRISES**

**PILIER 1** 

# UN OBJECTIF DE METTRE EN TRANSITION PLUS DE 20 000 ENTREPRISES SUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES AVEC UN CONTINUUM DE SOLUTIONS DÉDIÉES

Un porte à porte de masse pour assurer la mise en transition énergétique et écologique de 20 000 entreprises sur les 5 prochaines années



« Face à l'emballement climatique, nous avons construit une boîte à outils adaptée aux besoins des entreprises. Notre objectif : accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises par un porte-àporte de masse que nous nous engageons à effectuer sur les cinq prochaines années auprès de 20 000 entreprises de toutes tailles, tous secteurs d'activité et sur tout le territoire »

Nicolas Dufourcq, Directeur Général de Bpifrance

# Un continuum de solutions renforcé pour répondre à tous les besoins des entreprises

- Des offres d'accompagnement pour aider les entreprises à faire le bilan et construire leurs feuilles de route, en fonction de leur état d'avancement dans leur transition énergétique et écologique : formation, diagnostics, missions de conseil, accélérateurs. Ces offres sont majoritairement subventionnées, et co-construites avec l'expertise de l'ADEME.
- Des prêts sans garantie, i.e. sans sureté sur le dirigeant ou l'entreprise, pour faciliter le financement des projets de transition énergétique et écologique, par la prise en charge des investissements immatériels et matériels à faible valeur de gage.
- Des solutions de financement spécifiques pour renouveler ses actifs matériels (renouvellement du parc automobile et des équipements) et immobilier (rénovation et construction de bâtiments neufs selon les meilleurs normes environnementales), et répondre ainsi aux exigences règlementaires
- La communauté du Coq Vert, une communauté d'entreprises engagées qui structurent et accélèrent leur transition énergétique et écologique

## DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SUBVENTIONNÉS POUR BOOSTER LES TPE, PME ET ETI DANS LEUR TRANSITION

En cliquant sur un produit vous serez réorienté vers sa page dédiée sur bpifrance.fr

#### Se former

Mesurez vos besoins en accompagnement pour réussir votre transition écologique

#### **CLIMATOMÈTRE**

Mesurez votre impact sur l'environnement grâce au guizz d'auto-évaluation







15 minutes

TPE, PME, ETI

#### **E-PARCOURS CLIMAT**

Formez-vous grâce au parcours digital « Transition Energétique et Ecologique »







10 min. à 20 h

TPE, PME, ETI

#### **SEMINAIRES CLIMAT**

Formez-vous sur le changement climatique en présentiel dans votre région









TPE, PME, ETI

#### structure

Des audits techniques formalisés qui donnent lieu à des plans d'actions

#### **DIAG ÉCO-FLUX**





Réalisez avec un expert un diagnostic individuel pour analyser vos flux d'énergie, d'eau, de matière et déchets et réalisez des économies (en movenne 48 000 € par site\*\*\*)







DIAG € 2 000 € à 3 000 € (1) 6 à 10 jours homme sur 15 mois

Sites de 20 à 250 salariés

#### **DIAG DÉCARBON'ACTION**







Réalisez un bilan GES approfondi de votre entreprise pour mettre en place un plan d'actions de réduction de vos GES





€ 4 000 € à 6 000 € (1) 12 jours homme sur 6 à 8 mois

>= 1 an d'activité / PME/ETI de 1 à 499 salariés / Tous secteurs éligibles

#### DIAG PERF'IMMO





Réalisez l'audit énergétique de vos bâtiments et intégrez les exigences liées au décret tertiaire





€ 3 000 € à 17 000 € 1 Jours homme variables sur 3 mois

+ subvention de l'ADEME de 40% du montant total HT

PME & ETI du secteur tertiaire / Réservé aux propriétaires de bâtiments

#### **DIAG ECOCONCEPTION**







Réalisez une analyse du cycle de vie d'un produit/service/procédé pour améliorer sa performance environnementale, formez vos équipes et intégrez une démarche d'écoconception



5400ۈ7200€



18 iours homme sur 6 à 8 mois

>= 1 an d'activité / PME de - de 250 salariés

renforcer

Un accompagnement personnalisé pour repenser votre stratégie et votre modèle

#### **MISSION DE CONSEIL RSE**

Définissez avec un consultant une ambition globale RSE pour la traduire en engagements et plan d'action







13 iours homme sur 2 à 6 mois

PME de 10 salariés minimum / 5M€ de CA sur un bilan de 12 mois / Minimum 3 ans d'existence

#### MISSION DE CONSEIL STRATÉGIE

#### **ENVIRONNEMENT**



Repensez la stratégie de votre entreprise dans un monde bas-carbone en embarquant vos collaborateurs









PME de 10 salariés minimum / 5M€ de CA sur un bilan de 12 mois / Minimum 3 ans d'existence







I Recrutez un jeune talent pour amorcer ou accélérer votre I transition environnementale



**PME et ETI** 

€ 8000 € de subvention

1 an minimum

#### Accélére

Le programme le plus complet incluant 3 volets: du conseil, des formations collectives avec une grande école et de la mise en réseau avec des pairs

#### **ACCÉLÉRATEUR DÉCARBONATION**





Accélérez votre transition et pérennisez votre développement avec une stratégie bas-carbone et un plan d'action concret vous permettant d'embarquer vos équipes. Ce parcours inclut du conseil sur-mesure, des formations collectives et de la mise en réseau entre pairs.







PME & ETI de 50 à 250 salariés / tous secteurs / bilan carbone déià réalisé

#### **ACCÉLÉRATEURS FILIERE**



Accélérez l'activité de votre entreprise avec un programme adapté à votre filière : Agroécologie, Bois, Construction, Déchets, Eau ou Offreurs de solutions énergétiques vertes



€ À 33 000 € \*\*



PME & ETI de plus de 10 salariés et 2M€ de CA

Tarifs exprimés en HT

GES = gaz à effet de serre \* limité à 2 missions de conseil selon la taille de l'entreprise

\*\* selon la taille de l'entreprise

\*\*\* étude réalisée sur un panel de 384 missions \*\*\*\*dans la limite de 6 800€ par site, pour les PME et pour 4 sites maximum par entreprise



Pour être mis en relation avec un chargé d'affaires de votre Direction Régionale : Bpifrance | Servir l'Avenir

## DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT POUR LES TPE, PME ET ETI DANS LEUR TRANSITION: PRÊTS, GARANTIE, SUBVENTIONS

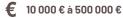
En cliquant sur un produit vous serez réorienté vers sa page dédiée sur bpifrance.fr

#### **Prêts sans** garantie TPE/PME

Dédiés au financement des projets de transition

#### PRÊT ECONOMIE D'ENERGIES

Cofinance les équipements éligibles aux certificats d'économies d'énergie des secteurs bâtiment tertiaire & industrie ainsi que les prestations, matériels et travaux liés dans une limite de 40%. Il est proposé à un taux préférentiel grâce aux ressources du Programme CEE PRO-INNO-50.





3 à 7 ans, avec un différé de 2 ans max

TPE & PME de + de 3 ans

#### PRÊT ACTION CLIMAT

Permet de financer les projets de transition portés par des TPE et PME de moins de 50 salariés. La souscription du Prêt est effectuée 100 % en ligne, via **Bpifrance** plateforme https://flash.bpifrance.fr/







3 à 7 ans, avec un différé de 2 ans max

TPE & PME de + de 3 ans et - de 50 salariés

#### **Prêts** Régionaux

Dédiés au financement des projets de transition en région IDF, AURA. & PACA

#### La Région REGION ENERGIE **AUVERGNE RHÔNE ALPES**

Pour les TPE/PME localisées en AURA ou s'y installant, qui souhaitent effectuer des investissements favorisant la transition écologique de leur activité, et notamment la réduction de leur consommation énergétique et/ou impacts environnementaux.







5 ans dont 1 de différé ou 7 ans dont 2 de différé

TPE & PME de + de 3 ans - Entreprises localisées en AURA

# PRÊT TRANSITION ECOLOGIQUE ÎLE-DE- \* Région îlede France

Pour les TPE/PME localisées en IDF ou s'v installant, qui souhaitent effectuer des investissements favorisant la transition écologique de leur activité, et notamment la réduction de leur consommation énergétique et/ou impacts environnementaux.



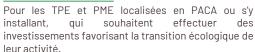




5 ans dont 1 de différé ou 7 ans dont 2 de différé

TPE & PME de + de 3 ans - Entreprises localisées en IDF

#### **PRÊT SUD CLIMAT**





5 ans dont 1 de différé ou 7 ans dont 2 de différé

#### **Prêts sans** garantie PME/ETI

Investissements immatériels ou matériels à faible valeur de gage d'un projet de transition

#### **PRÊT VERT**

Le Prêt Vert finance les investissements immatériels et matériels à faible valeur de gage des plans de transition de l'entreprise: optimisation des procédés, mobilité et transports décarbonés, verdissement du mix éneraétique...



**€** 50 000 € à 5 000 000 €



5 ans dont 1 de différé ou 7 ans dont 2 de différé



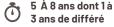
Taux bonifié si vous avez bénéficié d'un dispositif de l'ADEME dans les 3 dernières années.

#### PRÊT INNOVATION R&D

Permet de financer les dépenses de R&D d'un projet innovant, internes ou externes: frais de personnel, réalisation de prototypes, coûts de propriété intellectuelle, études de marchés et de faisabilité, amortissement des équipements achetés pour le projet d'innovation...









Pour les entreprises industrielles, le taux d'intérêt du Prêt Innovation R&D est bonifié

€ 10 000 € à 200 000 €

RÉGION

SUD

## DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT SPÉCIFIQUES POUR VERDIR SES ACTIFS ET RÉPONDRE AUX EXIGENCES RÈGLEMENTAIRES

En cliquant sur un produit vous serez réorienté vers sa page dédiée sur bpifrance.fr



#### Construire ou rénover ses bâtiments aux meilleures normes environnementales

#### FINANCEMENT DE L'IMMOBILIER

L'offre de financement structuré de l'immobilier proposé par Bpifrance permet de financer :

- les travaux de rénovation énergétique des bâtiments à acquérir ou bâtiments existants, ou
- la construction de bâtiments neufs aux meilleures normes environnementales.

Bpifrance met à disposition son expertise immobilière pour faciliter la réalisation des projets : évaluation, mise en œuvre juridique, suivi des règlements des travaux et financement via différentes formules en partenariat avec les banques: co-baillage (indivision avec un autre crédit-bailleur), ou cofinancement, aides publiques octroyées par les collectivités locales.



- Tout type d'entreprise
- € Selon le montant du projet
- (1) Selon le projet

#### RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU DÉCRET TERTIAIRE

Le Décret Éco Énergie Tertiaire DEET impose de réduire la consommation d'énergie finale pour l'ensemble des bâtiments de plus de  $1\,000\text{m}^2$  tertiaire de  $40\,\%$  en 2030, de  $50\,\%$  en 2040 et de  $60\,\%$  en 2050, en se référant à une année de consommation antérieure ou impose d'atteindre une valeur absolue définie par arrêté selon la typologie des actifs. Les premières déclarations de consommation devaient être faites en septembre 2022.

Le Diag Perf'Immo (cf. détails dans cette plaquette) a pour objectif d'auditer l'actif immobilier et à définir le plan d'action de rénovation globale pour atteindre les seuils du décret tertiaire de 2030 à 2050.



#### Verdir sa flotte automobile ou ses équipements

#### FINANCEMENT DE L'EOUIPEMENT

Bpifrance propose des outils de crédit-bail, location financière et prêt dédiés aux financements des investissements en équipements mobiliers, pour accompagner les clients dans le verdissement de leurs actifs matériels.



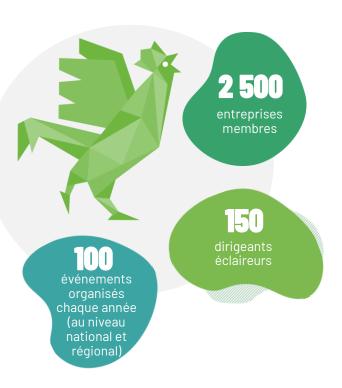
- Tout type d'entreprise de plus de 3 ans
- OCATION € A partir de 40 000 € HT
  - Durée normative de 2 à 7 ans

#### RÉPONDRE AUX EXIGENCES DES ZONES À FAIBLES EMISSIONS

Pour poursuivre la réduction de la pollution atmosphérique, la loi d'orientation des mobilités a créé les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m). Il s'agit de territoires dans lesquels est instaurée une interdiction d'accès, le cas échéant sur des plages horaires limitées, pour certaines catégories de véhicules qui ne répondent pas à certaines normes d'émissions et qui par conséquent ont des impacts nocifs sur la santé des résidents.

Le calendrier de mise en œuvre est progressif et varie en fonction des territoires.

# LA COMMUNAUTÉ DU COQ VERT, UNE COMMUNAUTÉ D'ENTREPRISES ENGAGÉES QUI STRUCTURENT ET ACCÉLÈRENT LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



# DU CONTENU DE FORMATION

#### Via:

- Une bibliothèque dédiée
- Un parcours de formation exclusif co-construit en partenariat avec une grande école
- Des fiches synthèse de réglementations
- Des fiches actions sectorielles
- Des webinaires animés par des experts
- Des ateliers thématiques

# DES MISES EN RELATION

#### Avec:

- D'autres membres partageant des problématiques similaires
- Des offreurs de solution pouvant répondre à vos besoins
- Des experts pouvant vous accompagner sur vos enjeux via des dispositifs d'accompagnement Bpifrance (Diag Éco-conception, Diag Décarbon'action, Diag Perf'Immo, Diag Éco-Flux, etc.)

# DES OPPORTUNITES DE VALORISATION

#### Via:

- L'intervention à des événements Bpifrance ou des événements partenaires
- La réalisation de contenus Bpifrance : podcasts, vidéos (« Un pas de plus »), articles Big Media, réseaux sociaux, etc.
- Des partenariats média

#### **DES ESPACES D'ECHANGE**

Espace dédié, groupe LinkedIn, groupes WhatsApp pour les éclaireurs et en région, newsletter & **Jour E** (3 éditions réalisées).

# RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS PUBLICS D'AIDE À LA TRANSITION DES ENTREPRISES SUR **UNE SEULE PLATEFORME**







Mission Transition écologique - Aides et financements TPE & PME (beta.gouv.fr)













# **ASSURER LA CROISSANCE DES OFFREURS DE SOLUTION PILIER 2**

# CONTINUER D'ACCÉLÉRER SUR LE FINANCEMENT DES *GREENTECH* POUR FAIRE ÉMERGER LES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# Assurer l'émergence et l'industrialisation des *Greentech* pour décarboner l'économie

**Une greentech** est une entreprise offrant une solution innovante (un produit, un service ou un procédé) qui améliore l'impact environnemental des entreprises ou des consommateurs finaux.

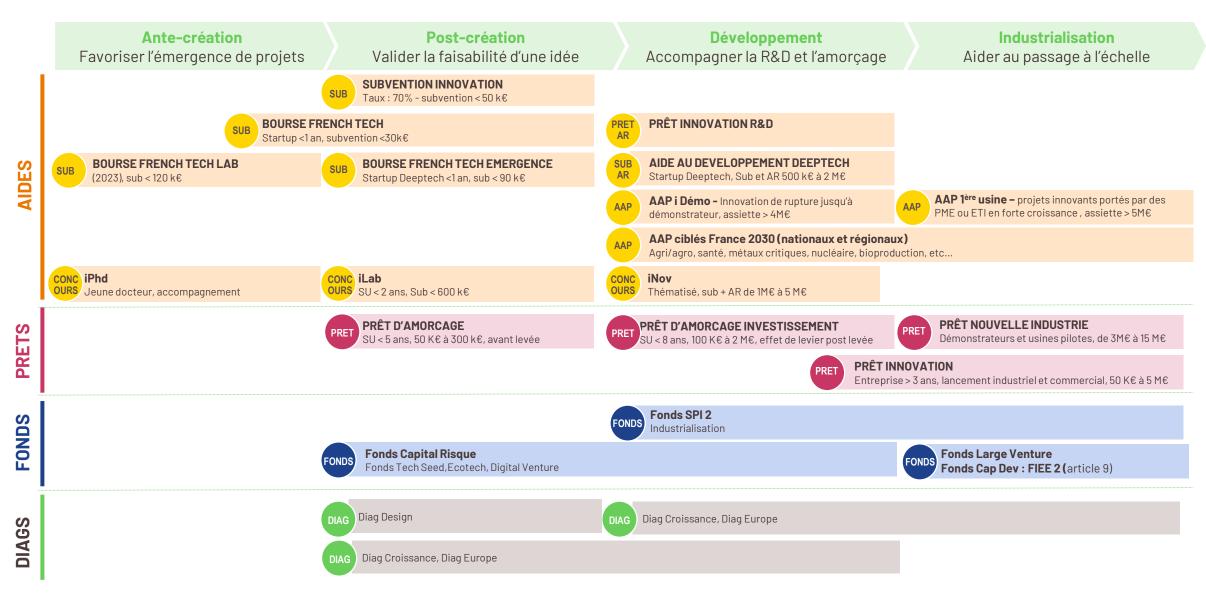
#### Bpifrance dénombre plus de 2 750 greentech françaises à fin 2023

Près de la moitié des technologies nécessaires pour atteindre les objectifs de neutralité carbone n'existent pas encore aujourd'hui ; il est donc impératif de stimuler l'effort de recherche académique et sa valorisation au travers des start-ups Deeptech pour se positionner sur de nouveaux marchés à fort potentiel pour la France, ainsi que de massifier et industrialiser les solutions technologiques vertes existantes.

# Bpifrance accompagne la croissance des *greentech* à tous les stades de leur développement

- Des aides: subventions, avances remboursables, bourses et appels à projets, pour assurer la maturation des idées, l'étude de faisabilité et le développement de la solution;
- Des prêts sans garantie, i.e. Sans prise de sureté sur le patrimoine du dirigeant ou l'entreprise, pour favoriser le passage à l'échelle des greentech;
- Un investissement en fonds propres, via différents types de fonds (capital risque, capital développement, large venture) pour assurer l'industrialisation des greentech via une prise de participation minoritaire de Bpifrance.

# DES SOLUTIONS ADAPTÉES AU SOUTIEN DES GREENTECH



# **LE PRÊT VERT**

Un prêt sans garantie de 10 000 € à 5 000 000 €, amortissable sur 10 ans dont 2 ans de différé, pour financer les projets de transition des PME et ETI

# **Pourquoi?**

Le Prêt Vert a pour objectif d'accompagner les PME et ETI engagées dans des projets de transition écologique et énergétique, les offreurs de solutions transition écologique et énergétique et les greentechs.

L'assiette du prêt est composée par les dépenses suivantes :

- Investissements immatériels (labellisation, travaux de rénovation énergétique,...)
- Investissements corporels à faible valeur de gage
- Croissance externe
- Augmentation du BFR liée au projet TEE

# Pour qui?

- TPE et PME selon la définition européenne,
- En activité depuis plus de 3 ans
- Tous secteurs d'activité

## **Modalités**

#### Montant:

- De 10 000 € à 5 000 000 €
- Le montant du prêt est **au plus** égal au **montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise**.

#### Durée:

• **2 à 10 ans,** avec un différé d'amortissement en capital allant de 6 à 24 mois maximum selon la durée de remboursement.

#### Partenariat financier:

• 1 pour 1, réalisé depuis moins de 6 mois

#### Taux:

- Fixe
- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant

Pour plus d'informations, cliquez ici

# L'ACCÉLÉRATEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE









Un parcours intensif de 18 mois incluant du conseil sur mesure, un parcours de formation en collectif et des rencontres filières pour développer des relations business durables avec l'écosystème.

# **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Sécuriser et accélérer sa croissance tout en structurant son entreprise
- Booster sa marque employeur
- Devenir plus souple et résilient dans un environnement en constante évolution
- Accélérer la digitalisation de son entreprise

## **Comment?**

Bpifrance met à disposition des entreprises un programme complet en mobilisant ses Responsables Conseil, Audencia pour les formations, et son réseau d'experts pour les mises en relation.

# Pour qui?

- Dirigeants d'entreprises contribuant à la chaîne de valeur de la transition énergétique :
  - Production EnR (électrique, gaz, chaleur)
  - Réseaux électriques et stockage (batteries, hydrogène...)
  - Efficacité énergétique et décarbonation (bâtiment ; industrie ; mobilité; captage, stockage et utilisation du CO2...)
- L'entreprise respecte les conditions suivantes :
  - Un chiffre d'affaires supérieur à 2 M€
  - Plus de 10 collaborateurs
  - Au moins 3 ans d'existence

# L'ACCÉLÉRATEUR TRANSFORMATION ET VALORISATION DES DÉCHETS





Un parcours intensif de 18 mois incluant du conseil sur mesure, un parcours de formation en collectif et des rencontres filières pour développer des relations business durables avec l'écosystème.

# **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Construire et piloter votre stratégie
- Gagner en agilité et en efficacité grâce à l'innovation et à la digitalisation
- Intégrer les évolutions règlementaires dans votre stratégie
- Attirer et fidéliser vos collaborateurs

## **Comment?**

Bpifrance met à disposition des entreprises un programme complet en mobilisant ses Responsables Conseil, Audencia pour les formations, et son réseau d'experts pour les mises en relation.

# Pour qui?

- Dirigeants de PME et ETI de la filière des déchets: collecte et gestion des déchets industriels, collecte et gestion des déchets dangereux, recyclage, gaz et odeurs, biodéchets, logiciels équipementiers, transport...
- L'entreprise respecte les conditions suivantes :
  - Un chiffre d'affaires supérieur à 2 M€
  - Plus de 10 collaborateurs
  - Au moins 3 ans d'existence



# **SOUTENIR LA** PRODUCTION D'ÉNERGIE DÉCARBONÉE **PILIER 3**

## SOUTENIR LA DIVERSIFICATION ET L'EXPANSION DES ÉNERGIES DÉCARBONÉES

# Faciliter l'accès à plus d'énergie renouvelable pour décarboner l'économie

Une accélération de la production d'énergie bas carbone est nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés par la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie, et plus globalement à la décarbonation de l'industrie).

Cette nécessaire accélération est soutenue par le contexte macro-économique :

- la situation Ukraine / Russie pousse l'UE à **réduire** drastiquement son exposition aux énergies fossiles.
- Le Président de la République a fixé un objectif ambitieux de sortie des énergies fossiles : « Faire en 30 ans de la France, le premier grand pays du monde à sortir de la dépendance aux énergies fossiles » (Discours du 10/02 à Belfort)
- La publication d'un nouveau décret en avril 2022 pour démocratiser la réutilisation de chaleur
- La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée en mars 2023

# Des dispositifs dédiés au financement des EnR, pour accompagner et multiplier les projets

- Des solutions de financement structuré, pour faciliter le financement et la clôture des tours de table des porteurs de projet d'énergies renouvelables
- Des prêts sans garantie, ie. Sans prise de sureté sur le patrimoine du dirigeant ou l'entreprise, pour soutenir les projets de méthanisation en cogénération et en injection
- Un investissement en fonds propres, via le fonds d'investissement énergie environnement, alloué spécifiquement au développement des ENR et des solutions d'efficacité énergétique
- Des solutions de financement à l'export, pour financer les projets d'exportation des producteurs d'énergies avec un caractère durable
- Un programme d'accompagnement collectif dit "accélérateur" dédié à la filière nucléaire (première promotion lancée en juin 2024)

# DIFFÉRENTS TYPES DE DISPOSITIFS POUR ACCÉLÉRER LA PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En cliquant sur un produit vous serez réorienté vers sa page dédiée sur bpifrance.fr 🦣





#### Une palette de solutions pour accompagner et financer les projets liés aux énergies décarbonées

#### FONDS FRANCE INVESTISSEMENT, ENERGIE, ENVIRONNEMENT 2 (FIEE 2)

Le Fonds FIEE 2 article 9 doté de 200 M€, permet d'accompagner les entreprises de la filière TEE spécialisées dans les énergies renouvelables, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique et les services à l'environnement.

Ce fonds est destiné à accompagner les acteurs de la TEE dans le financement de leur développement (organique ou croissance externe), leurs opérations de transmission et la transformation de leurs modèles économiques, et ce dans le but de faire émerger des ETI de taille significative.



€ 500 000 € à 20 000 000 €

#### PRÊT ENERGIE ENVIRONNEMENT

Le Prêt Énergie Environnement permet le financement de projet dédiés aux filières :

- Énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, biomasse, méthanisation, hydroélectricité, ...
- Performance et efficacité énergétique : cogénération, réseaux de chaleur, froid, stockage...
- Environnement : traitement et valorisation des déchets

Ce prêt finance la période de construction d'actifs EnR (Greenfield), le refinancement d'actifs EnR (Brownfield) ainsi que le financement de Société projet seule ou de portefeuille (en montage HoldCo)



- Société projet ou SPV (Special Purpose Vehicle) ou Holdco avec SPV en portefeuille.
- € Selon le projet
- (1) Selon le projet

#### PRÊT MÉTHANISATION

Le Prêt Méthanisation ADEME finance la construction d'unités de méthanisation à cogénération ou destinées à l'injection dans le réseau de gaz. L'approvisionnement du méthaniseur ne doit pas intégrer de déchets issus du tri mécano-biologique.



- TPE et PME de plus de 3 ans, ou sociétés projet
- € 100 000 € à 1 000 000 €
- De 3 à 12 ans, avec un différé de 2 ans max

#### **FINANCEMENT À L'EXPORT**

Bpifrance mobilise l'ensemble de ses outils de soutien l'export au service des développeurs ENR, en particulier le crédit export et nos dispositifs de garantie.

Bpifrance peut intervenir en tant que prêteur unique ou en syndication avec des banques françaises ou étrangères, et propose à ce titre des financements entièrement garantis par Bpifrance Assurance Export.



- TPE et PME de plus de 3 ans
- € 10 000 € à 500 000 €
- De 3 à 7 ans, avec un différé de 2 ans max



# **ANNEXES: FICHES** PRODUIT DÉTAILLÉES



# LE CLIMATOMÈTRE

# LE CLIMATOMÈTRE









# UN AUTODIAGNOSTIC POUR ÉVALUER SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Faire le point en 15 minutes et mesurez l'impact de votre activité sur l'environnement via l'outil d'autodiagnostic en ligne.

# **Pourquoi?**

 Pour avoir un diagnostic climatique personnalisé avec une vision globale des enjeux climat de votre entreprise et des recommandations déduites de vos réponses, sur chacun des axes abordés.

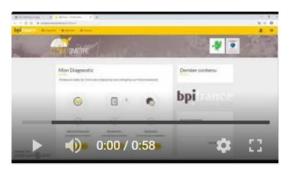
## **Comment?**

- 32 questions pour auto-évaluer l'impact environnemental de vos produits/services, de votre chaine de valeur, de votre fonctionnement interne ou encore votre stratégie / risque
- Inscription gratuite pour tous les dirigeants d'entreprise sur **Mon.Bpifrance.fr**
- Une fois inscrit, accès via Mon Bpifrance ou sur : https://climatometre.bpifrance.fr

# Pour qui?

• Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français

## Vidéo démo





# LES E-PARCOURS TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

# LES E-PARCOURS TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE





## DES FORMATIONS EN LIGNE ET GRATUITES POUR LES DIRIGEANTS



**Bpifrance Université** a pour mission d'accompagner la montée en compétences des dirigeants, au bénéfice du développement de leur entreprise, avec des formations sur tous les thèmes liés au développement et au management des PME et ETI, **dont la transition énergétique et écologique.** 

# **Pourquoi?**

• Pour se former et faire de la transition énergétique et écologique une opportunité.

## **Comment?**

- Inscription gratuite : <u>Bpifrance Université Des formations en ligne</u> gratuites pour les entrepreneurs (<u>bpifrance-universite.fr</u>)
- Possibilité de suivre des modules e-learning spécifiques sur la transition écologique et énergétique (env/ 30 min) ou un cursus complet de formation dédié à la TEE (env. 20h)
  - Catalogue complet des formations
  - Parcours TEE (env. 20h)

# Pour qui?

• Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français

# Zoom sur le programme du cursus dédié

- Comprendre la TEE et sa portée dans votre entreprise (dirigeants de PME et ETI face à l'urgence climatique, faire un bilan pertinent de ses enjeux, etc..)
- Comment opérer votre TEE (la transition énergétique et écologique : pourquoi et comment, l'innovation numérique responsable, aligner performance économique et impact social et environnemental, etc..)
- La TEE dans votre secteur (immobilier, industrie, papier et carton, emballages, transport, etc...)



# LE DIAG ÉCO-FLUX

# LE DIAG ÉCO-FLUX (1/2)





# UN PROGRAMME PREMIUM POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES DURABLES ET OPTIMISER VOS FLUX



Le dispositif Diag Éco-Flux propose un accompagnement personnalisé pour réaliser des économies durables, en réduisant les consommations d'Energie, Matière, Eau et production de Déchets

# **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Réaliser des économies durables
- Initier sa transition écologique par des premières actions concrètes
- Réduire les gaspillages

## **Comment?**

- Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en optimisation de flux. Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME.
- Composé d'intervenants reconnus pour leur expertise dans le domaine de la réduction des coûts énergie, matières, déchets et eau, l'accompagnement se fait sur 15 mois.

# Pour qui?

- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français
- Avec un ou plusieurs sites (usine, restaurant, commerce alimentaire, ...) qui comptent entre 20 et 250 salariés\*
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Possibilité de faire plusieurs diagnostics pour une même entreprise (1 par site)
- Exclusions du tarif subventionné : entreprises en difficulté financière selon la définition Européenne

<sup>\*</sup>Possibilité d'avoir un Diag Éco-Flux pour les sites de plus de 250 salariés, sous réserve de vérification de la faisabilité par le bureau d'études

# LE DIAG ÉCO-FLUX (2/2)





# UN PROGRAMME PREMIUM POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES DURABLES ET OPTIMISER VOS FLUX

# Accompagnement simple en 4 étapes





L'expert sélectionné mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.



#### Définition d'un plan d'action

Personnalisé et chiffré, il vous permet d'anticiper les gains pressentis, c'est vous qui en validez la faisabilité avec l'expert.



#### Mise en place des actions

Pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec l'expert.



#### Évaluation

À l'issue de l'accompagnement vous évaluez conjointement avec l'expert, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

# **Quel prix?**

 Le prix du Diag Éco-Flux dépend de la taille du site de l'entreprise visé par le dispositif

Effectif du site concerné	20 à 49	50 à 250
Coût pour le site	2 000 € HT	3000 € HT

 Dispositif financé à 50 % par l'ADEME (dans la limite de l'enveloppe disponible)

## Contact

#### Pour s'inscrire, cliquez ici

Service client dédié : <a href="https://diag.bpifrance.fr/contactez-nous">https://diag.bpifrance.fr/contactez-nous</a>



# LE DIAG DÉCARBON'ACTION

# LE DIAG DÉCARBON'ACTION (1/2)







# **UNE SOLUTION CLEF EN MAIN ET EFFICACE POUR ENTAMER SA DÉCARBONATION**



Le Diag Décarbon'action propose une **méthode efficace et éprouvée pour mesurer et réduire l'empreinte carbone des entreprises** et les aider à **valoriser leur démarche** pour créer un effet **d'entrainement au sein de leur écosystème** (salariés, clients, fournisseurs....)

# **Pourquoi?**

#### Les objectifs sont multiples pour l'entreprise :

- Réduire son empreinte carbone
- Gagner en résilience et en compétitivité
- Anticiper les réglementations de demain
- Améliorer son image de marque et son attractivité employeur

## **Comment?**

- Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude et cabinets de conseil spécialisés en comptabilité carbone.
- Ce réseau d'experts est sélectionné par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME et de l'Association Bilan Carbone.
- Suivant une méthode certifiée et conforme à la réglementation, l'accompagnement se fait sur 6 à 8 mois.

# Pour qui?

- Les organisations françaises disposant d'un numéro SIREN et d'un numéro URSSAF
- Comptant moins de 500 personnes (non soumises à la réglementation sur le bilan GES)
- Disposant d'un premier exercice comptable
- À jour de leurs obligations sociales et fiscales
- N'ayant jamais réalisé de bilan GES ou ayant les résultats d'un bilan GES datant de 5 ans ou plus

Tous les secteurs d'activité sont concernés!

# LE DIAG DÉCARBON'ACTION (2/2)







# **UNE SOLUTION CLEF EN MAIN ET EFFICACE POUR ENTAMER SA DÉCARBONATION**

# Accompagnement simple en 3 étapes





#### Bilan des émissions de GES

L'expert sélectionné estime le volume d'émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise généré en un an sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (émissions directes et indirectes)



6 mois



#### Définition d'un plan d'action

Avec l'appui de l'expert, l'entreprise définit et priorise des actions de réduction des émissions. Ce plan d'actions est ensuite chiffré par l'expert.



#### Mise en transition

L'expert aide l'entreprise à valoriser la démarche pour embarquer son écosystème (salariés, clients, fournisseurs,...) et à passer à l'action

# **Quel prix?**

- Ce dispositif, co-financé par **l'ADEME et Bpifrance**, accompagne les entreprises dans leur démarche de décarbonation.
- Le prix du Diag Décarbon'Action dépend de la taille de l'entreprise :

Effectif de l'entreprise	1à 249	250 à 499
Prix pour l'entreprise*	4 000 € HT	6 000 € HT

## **Contact**

Pour vous inscrire, cliquez ici

Service client dédié : <a href="https://diag.bpifrance.fr/contactez-nous">https://diag.bpifrance.fr/contactez-nous</a>



# LE DIAG PERF'IMMO

# LE DIAG PERF'IMMO (1/2)





# ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



Le Diag Perf'Immo propose un accompagnement personnalisé pour réduire les **consommations énergétiques des bâtiments tertiaires** et inscrire les entreprises dans **une trajectoire conforme aux objectifs du dispositif Éco-ÉnergieTertiaire** (ou Décret Tertiaire)

# **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Évaluer la performance énergétique de votre ou de vos bâtiment(s)
- **Définir des scénarios chiffrés** de rénovation énergétique
- Inscrire votre entreprise dans une trajectoire conforme aux objectifs du décret tertiaire (réduction de 40 % à 60 % de votre consommation énergétique par rapport à une année de référence, ou atteinte d'une valeur seuil réglementaire)

## **Comment?**

- Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en performance énergétique des bâtiments et certifiés aux méthodes d'audit énergétique réglementaires. Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance et ses partenaires.
- La durée de l'accompagnement dépend de la complexité du site à étudier (3 à 6 mois).

# Pour qui?

- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français\*
- Propriétaires ou crédit-preneurs de bâtiments à usage tertiaire (ou mixte industrie - tertiaire): santé, logistique, industrie, commerce, tourisme, services
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Possibilité de faire plusieurs diagnostics pour une même entreprise (1 diag par site)

\*L'éligibilité sera conditionnée au respect des obligations légales de Bpifrance en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

# LE DIAG PERF'IMMO (2/2)





# ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

# Accompagnement en 5 étapes



#### Etat des lieux

Présentation de la méthode, recueil des attentes et collecte des documents : factures énergétiques, plans de bâtiment, liste des équipements du site,...



#### Bilan énergétique

Reconstitution des consommations *via* un modèle prédictif et comparaison aux factures énergétiques



#### Définition des objectifs de performance

Définition des objectifs de performance énergétique en lien avec les exigences du décret tertiaire aux horizons 2030, 2040 et 2050



#### Programme d'amélioration chiffré

Etablissement et chiffrage d'a minima 3 scénarii de rénovation énergétique permettant d'atteindre les objectifs de performance définis au préalable



#### **Restitution et sensibilisation**

Sensibilisation autour des enjeux du décret tertiaire et de la façon de mener à bien les travaux de rénovation énergétique

Aide à la déclaration OPERAT le cas échéant

# **Quel prix?**

- Le coût du Diag Perf'Immo est variable selon la surface et la complexité du site. Il est établi par devis dans une fourchette comprise entre 3 000 et 17 000 € HT
- Subvention par l'ADEME de 40% du montant total HT (dans la limite de 6 800€ par site) pour les PME et pour 4 sites maximum par entreprise

## **Partenariat**

 Afin de garantir l'expertise technique de la mission, Bpifrance collabore avec l'ATEE (Association Technique Energie Environnement) qui apporte son soutien et son expertise à Bpifrance pour la définition et le suivi des critères de qualité des audits énergétiques



## Contact

Pour plus d'informations, cliquez ici

Pour vous inscrire, cliquez ici



# LE DIAG ÉCOCONCEPTION

# LE DIAG ÉCOCONCEPTION (1/2)





# UN PROGRAMME POUR AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL D'UN PRODUIT OU SERVICE



Le dispositif Diag Écoconception propose un accompagnement personnalisé pour améliorer la performance environnementale d'un produit, service ou procédé via la mise en œuvre d'une démarche d'écoconception.

# **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Améliorer la performance environnementale de produits, services ou procédés grâce à une évaluation environnementale de ceux-ci
- Former les équipes à l'écoconception
- Intégrer la démarche d'écoconception dans la stratégie de l'entreprise en la mettant en place concrètement et de façon pérenne au sein de l'organisation
- Pour les produits concernés, préparer l'obtention des écolabels européens

## **Comment?**

- Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en analyse de cycle de vie.
- Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME. Le vivier est composé de 113 experts et 63 bureaux d'études répartis sur tout le territoire, l'accompagnement dure 18 jours répartis sur 8 mois.

# Pour qui?

- Dirigeantes et dirigeants de TPE et PME français
- Comptant moins de 250 salariés et moins de 50 M€ de CA ou moins de 43 M€ de total de bilan\*
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Disposant d'un premier exercice comptable
- À jour de leurs obligations sociales et fiscales
- Exclusions du tarif subventionné : entreprises en difficulté financière selon la définition Européenne

Tous les secteurs d'activité sont concernés!



# LE DIAG ÉCOCONCEPTION (2/2)





## UN PROGRAMME POUR AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL D'UN PRODUIT OU SERVICE

## Accompagnement simple en 5 étapes





**Analyser le contexte de l'entreprise** et définir le périmètre et les enjeux ;





Sensibiliser les équipes internes à l'écoconception et former le référent écoconception de l'entreprise





**Réaliser une évaluation environnementale** basée sur l'analyse du cycle de vie du produit, service ou procédé concerné





**Identifier, formaliser et chiffrer des leviers d'écoconception**, en maîtrisant le risque de transfert d'impact





**Préparer la mise en œuvre de ce plan d'actions** via un premier dimensionnement technico-économique de celui-ci.

## **Quel prix?**

- Ce dispositif, cofinancé par **l'ADEME et Bpifrance**, accompagne les entreprises dans leur démarche d'écoconception.
- Le prix du Diag Écoconception dépend de la taille de l'entreprise.

	Petite Entreprise	Moyenne entreprise
Catégorie	(entre 1 à 49 salariés et	(50 à 249 salariés et moins
d'entreprise au	moins de 10 M€ de CA ou	de 50 M€ CA ou 43 M€ total
sens européen	total bilan)	bilan)
	70 % de subvention	60 % de subvention
Reste à charge		
pour l'entreprise	5 400 € HT	7 200 € HT
sur 18 000 €		

#### **Partenaires**

**L'ADEME** et **Bpifrance** sont les partenaires principaux du dispositif. Le **Pôle Ecoconception** apporte également son expertise technique pour le déploiement du dispositif.



#### Contact

#### Pour vous inscrire, cliquez ici

Service client dédié : <a href="https://diag.bpifrance.fr/contactez-nous">https://diag.bpifrance.fr/contactez-nous</a>



# LE DIAG IMPACT

#### LE DIAG IMPACT (1/3)

#### UN ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION D'ENJEUX D'IMPACT

Le Diag Impact vise les entreprises qui souhaitent intégrer les enjeux d'impact à leur stratégie de développement. L'impact est ici compris comme les effets, positifs et négatifs, de l'entreprise sur ses parties prenantes, sur la société et l'environnement. Ces effets peuvent aussi bien résulter du modèle d'affaires de l'entreprise que de son fonctionnement interne et de ses interactions avec son écosystème.

#### **Comment?**

Pour réaliser l'accompagnement, **Bpifrance propose à l'entreprise un expert conseil référencé**, spécialiste en **Responsabilité Sociétale des Entreprises** (RSE)

La prestation se déroule en **3 grandes étapes** :

- Etablissement de la liste des enjeux d'impact de la société et de son secteur
- Choix des enjeux clés à prioriser
- Recommandations et plan d'actions

#### Pour qui?

- Dirigeantes et dirigeants de Start-ups, PME et petites ETI souhaitant intégrer des enjeux d'impact à leur stratégie de développement
- Tous les secteurs d'activités
- Tous niveaux de maturité sur les enjeux d'impact
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Exclusions : entreprises en « difficulté » selon la définition Européenne.

#### **Quel prix?**

- **5 000€ HT** pour 5 jours de prestation maximum
- Prise en charge par Bpifrance de 50% du montant total de la prestation, soit 2 500 € HT

#### LE DIAG IMPACT (2/3)



## UN ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION D'ENJEUX D'IMPACT

#### Quels types d'enjeux sont adressés ?

Liste non exhaustive d'enjeux d'impact pouvant être adressés lors de la prestation :

#### **Environnement**

- Protection de la biodiversité
- Artificialisation des sols
- Gestion des déchets\*
- Utilisation des ressources
- Eco-conception
- Emission de GES\*
- •

#### Social

- Bien être des collaborateurs
- Inclusion de tous les publics
- Respect de la parité
- Qualité du dialogue social
- Accès à la formation
- •

#### Gouvernance

- Ambition du dirigeant / Projet d'entreprise
- Transparence
- Féminisation de la gouvernance
- Lutte contre la corruption
- Identification des parties prenantes
- ..

<sup>\*</sup>L'évaluation du bilan carbone et les pistes de décarbonation de l'activité de l'entreprise sont traitées dans l'offre d'accompagnement Diag Décarbon'Action ; les pistes de réduction et d'optimisation des flux de matière, déchets, eau et énergie sont traitées dans le cadre du Diag Eco-flux.

## LE DIAG IMPACT (3/3)



## UN ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION D'ENJEUX D'IMPACT

#### Comment déposer sa demande ?



CONTACT

Mail de l'équipe diag : equipe.diag@bpifrance.fr



# MISSION DE CONSEIL RSE

#### **LA MISSION DE CONSEIL RSE**

# UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR DÉFINIR UNE STRATÉGIE RSE

La mission de conseil RSE permet de définir une ambition globale RSE pour la traduire en engagements et plan d'action avec un consultant

## **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- **Définir une ambition globale RSE** pour l'entreprise et la traduire en engagements à prendre
- **Travailler en collaboration** avec l'équipe projet pour formaliser l'ambition globale de l'entreprise
- Construire un plan d'actions ciblé pour permettre d'intégrer le développement durable dans l'offre et de rapidement concrétiser les engagements adoptés
- Mettre à disposition des données internes et de marché par l'entreprise pour permettre d'aider la prise de décision sur les orientations stratégiques (ex. études de marché, analyses de la concurrence...)

#### **Comment?**

• La mission dure 13 jours homme de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance, répartis sur 6 à 8 semaines

#### Pour qui?

- PME\* indépendante, cliente ou non cliente, répondant à la définition européenne de la PME aux conditions suivantes :
  - Réalisant au minimum 5 M€ de chiffre d'affaires sur un bilan de 12 mois \*\*
  - Ayant minimum 3 ans d'existence
  - Employant au minimum 10 salariés
- ETI indépendante cliente ou non cliente de Bpifrance
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- A l'exclusion des entreprises en difficulté financière selon la définition Européenne

<sup>\*</sup> Définition de la PME au sens communautaire.

<sup>\*\*</sup> Les PME réalisant moins de 5 M€ de CA peuvent être éligibles sous condition de structuration suffisante pour que le parcours conseil soit adapté

## LA MISSION DE CONSEIL STRATÉGIE ENVIRONNEMENT



#### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR DÉFINIR UNE STRATÉGIE RSE

#### Accompagnement en 3 étapes





Réaliser un diagnostic des initiatives en cours et évaluer le degré de maturité de l'entreprise sur 3 volets ESG (Environnement Social Gouvernance).





Planifier et organiser les projets collaboratifs avec une équipe projet composée des collaborateurs clés qui travailleront sur la formalisation et la construction de votre plan d'actions.



Formaliser votre ambition globale et plan d'actions des principaux engagements sélectionnés (manifeste, charte, analyse du cycle de vie d'un produit, certification, raison d'être, etc ...)

#### **Quel prix?**

• Tarif client Bpifrance: 9 000 € HT

• Tarif non client Bpifrance: 13 000 € HT

#### **Contact**

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance ou Bpifrance dans votre Région

Pour vous inscrire, cliquez ici



# MISSION STRATÉGIE ENVIRONNEMENT

#### LA MISSION DE CONSEIL STRATÉGIE ENVIRONNEMENT



# UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR QUESTIONNER SON MODÈLE ÉCONOMIQUE

La mission de conseil Stratégie Environnement permet aux entreprises de repenser leur stratégie dans un monde bas-carbone en embarquant leurs salariés

#### **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Sensibiliser fortement les équipes à la transition écologique et les mettre en mouvement
- Mettre en évidence les impacts de l'entreprise sur l'environnement et les impacts de l'environnement sur l'entreprise
- **Identifier les opportunités et risques** de développement de l'entreprise autour de la transition écologique
- **Prioriser** les opportunités, risques et leviers d'action
- Élaborer la feuille de route stratégique de l'entreprise pour accélérer la transition écologique

#### **Comment?**

- La mission Stratégie Environnement est opérée par un binôme formé d'un Responsable Conseil Bpifrance et d'un consultant indépendant du vivier Bpifrance.
- La mission dure 13 jours homme répartis sur 6 à 8 semaines : 10 jours de conseil et 3 jours de suivi personnalisé par le Responsable Conseil Bpifrance

#### Pour qui?

- **PME\* indépendante**, répondant à la définition européenne de la PME aux conditions suivantes :
  - Réalisant au minimum 5 M€ de chiffre d'affaires sur un bilan de 12 mois \*\*
  - Ayant minimum 3 ans d'existence
  - Employant au minimum 10 salariés
- ETI indépendante
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- À jour de leurs obligations sociales et fiscales
- Exclusions du tarif subventionné : entreprises en difficulté financière selon la définition Européenne

<sup>\*</sup> Définition de la PME au sens communautaire

<sup>\*\*</sup> Les PME réalisant moins de 5 M€ de CA peuvent être éligibles sous condition de structuration suffisante pour que le parcours conseil soit adapté

# LA MISSION DE CONSEIL STRATÉGIE ENVIRONNEMENT



# UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR QUESTIONNER SON MODÈLE ÉCONOMIQUE

## Accompagnement en 5 étapes





Renforcer les compétences des collaborateurs sur les enjeux de la transition environnementale: Fresque du Climat, trajectoire de transition de l'ADEME, etc...





Définir une ébauche de raison d'être : quelle est la mission de l'entreprise à 2030 prenant en compte la préservation de l'environnement?



8 mois



Identifier les risques liés à la transition environnementale : mise à jour sur les évolutions règlementaires, anticipation des risques physiques et de transition, impératifs d'adaptation de l'activité





Identifier les opportunités pour l'entreprise





Formaliser et prioriser les actions pour alimenter la feuille de route de transformation de l'entreprise à 2030

#### **Quel prix?**

- Ce dispositif bénéficie du soutien de l'Union Européenne dans le cadre du programme Invest EU.
- Le reste à charge pour l'entreprise d'élève à 5 000 € HT.

#### **Partenaires**

Ce programme bénéficie du soutien de l'Union Européenne dans le cadre du programme Invest EU



#### **Contact**

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance ou Bpifrance dans votre Région

Pour vous inscrire, cliquez ici



# ACCÉLÉRATEUR DÉCARBONATION

# L'ACCÉLÉRATEUR DÉCARBONATION (1/2)





#### **UN PROGRAMME INTENSIF POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION BAS-CARBONE**



Un programme sur 24 mois incluant du conseil sur mesure, un parcours de 8 séminaires de formation et de la mise en relation, pour vous inscrire dans une trajectoire durable

#### **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Entreprendre une transition bas-carbone selon une démarche de progrès et d'amélioration
- Établir une stratégie et un plan de transition, puis amorcer les premières étapes de transformation de l'entreprise
- Saisir de nouvelles opportunités de développement, et adapter votre croissance à un monde bas-carbone
- Mobiliser vos équipes, les faire monter en compétences pour une meilleure performance bas-carbone
- Engager vos partenaires et investisseurs dans la transition, et gagner en visibilité et reconnaissance

#### **Comment?**

Bpifrance met à disposition des entreprises un programme complet en mobilisant ses Responsables Conseil, des grandes écoles pour les formations, et son réseau d'experts pour les mises en relation.

#### Pour qui?

- Dirigeants de PME ou ETI
- Avec un chiffre d'affaires supérieur à 10 M€
- Avec un effectif compris entre 50 et 250 salariés de préférence
- Ayant minimum 3 ans d'existence
- Indépendante ou filiale d'un groupe dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5
   Md€
- Ayant réalisé un bilan carbone depuis moins de 2 ans (Scope 1,2,3)

# L'ACCÉLÉRATEUR DÉCARBONATION (2/2)





## UN PROGRAMME INTENSIF POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION BAS-CARBONE

#### **Programme**



1

Un parcours de 30 jours de conseil sur mesure, et 9 jours de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance et :

- 10 jours de diagnostic 360 Décarbonation pour identifier les leviers de croissance prioritaires
- 10 jours de conseil en Stratégie et plan de Transition
- 10 jours de conseil en Transformation





Des formations dispensées par une grande école :

 8 séminaires de 1 jour en présentiel (tables rondes, ateliers, études de cas)





- Une promotion de 25 entrepreneurs pour former un réel collectif
- Des rencontres d'experts
- Mise en contact avec un réseau d'experts : ADEME, fonds spécialisés, offreurs de solution, communauté Cog Vert,...)

#### **Quel prix?**

- Le coût pour l'entreprise s'élève à 29 000€ HT soit 3 625€ HT / trimestre à régler en 8 échéances.
- Le coût total du programme s'élève à 73 200€ HT. La prise en charge de Bpifrance est de 44 200 € HT.

#### **Partenaires**

L'ADEME, l'agence de la transition écologique, participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

L'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions, auprès notamment des entreprises





#### **Contact**

Kim Tworke Chef de Programme - Accélérateur Décarbonation

Kim.tworke@bpifrance.fr



# ACCÉLÉRATEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# L'ACCÉLÉRATEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (1/2)







# UN PROGRAMME INTENSIF POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Un parcours intensif de 18 mois incluant du conseil sur mesure, un parcours de formation en collectif et des rencontres filières pour développer des relations business durables avec l'écosystème.

#### **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Sécuriser et accélérer sa croissance tout en structurant son entreprise
- Booster sa marque employeur
- Devenir plus souple et résilient dans un environnement en constante évolution
- Accélérer la digitalisation de son entreprise

#### **Comment?**

Bpifrance met à disposition des entreprises un programme complet en mobilisant ses Responsables Conseil, Audencia pour les formations, et son réseau d'experts pour les mises en relation.

#### Pour qui?

- Dirigeants d'entreprises contribuant à la chaîne de valeur de la transition énergétique :
  - Production EnR (électrique, gaz, chaleur)
  - Réseaux électriques et stockage (batteries, hydrogène...)
  - Efficacité énergétique et décarbonation (bâtiment ; industrie ; mobilité; captage, stockage et utilisation du CO2...)
- L'entreprise respecte les conditions suivantes :
  - Un chiffre d'affaires supérieur à 2 M€
  - Plus de 10 collaborateurs
  - Au moins 3 ans d'existence

# L'ACCÉLÉRATEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (2/2)







## UN PROGRAMME INTENSIF POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

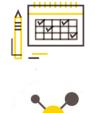
#### **Programme**



#### Du conseil sur mesure:

- Pour les entreprises réalisant un CA entre 2 et 10 **M€: 16 jours (**3 jours de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance, 1 mission d'entrée de 3 jours, 10 jours de conseil complémentaires)
- Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 **M€: 39 jours** (9 jours de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance, 10 jours de mission 360°, 20 jours de conseil complémentaires)

18 mois



6 journées de formation avec Audencia : stratégie et nouveaux business model, enjeux de la transition écologique énergétique, financement et développement, gouvernance, organisation management, leadership



- 4 journées filières construites sur mesure avec les partenaires du programme
- 2 rencontres business
- Des temps forts de promotion

## **Quel prix?**

- Pour les entreprises réalisant un CA compris entre 2 et 10 M€ : 2833€ HT / trimestre avec un paiement en 6 échéances
- Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€ : 5 500€ HT / trimestre avec un paiement en 6 échéances

Ce programme est financé par le Gouvernement dans le cadre de France 2030

#### **Partenaires**

• L'ADEME l'Agence de la Transition Écologique s' engage depuis 30 ans dans la lutte contre le changement climatique et la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE dégradation des ressources et participe à la construction des politiques nationales et locales de transition écologique.





• Le Comité Stratégique de filière des nouveaux systèmes énergétiques œuvre à faire de la transition énergétique un levier de réindustrialisation sur le territoire français.

#### **Contact**

Leïla Hafez - Chef de Programme - Accélérateur Décarbonation

Leila.hafez@bpifrance.fr



# ACCÉLÉRATEUR TRANSFORMATION ET VALORISATION DES DÉCHETS

# L'ACCÉLÉRATEUR TRANSFORMATION ET VALORISATION DES DÉCHETS (1/2)





#### UN PROGRAMME INTENSIF POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE DES DÉCHETS



Un parcours intensif de 18 mois incluant du conseil sur mesure, un parcours de formation en collectif et des rencontres filières pour développer des relations business durables avec l'écosystème.

#### **Pourquoi?**

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Construire et piloter votre stratégie
- Gagner en agilité et en efficacité grâce à l'innovation et à la digitalisation
- Intégrer les évolutions règlementaires dans votre stratégie
- Attirer et fidéliser vos collaborateurs

#### **Comment?**

Bpifrance met à disposition des entreprises un programme complet en mobilisant ses Responsables Conseil, Audencia pour les formations, et son réseau d'experts pour les mises en relation.

#### Pour qui?

- Dirigeants de PME et ETI de la filière des déchets: collecte et gestion des déchets industriels, collecte et gestion des déchets dangereux, recyclage, gaz et odeurs, biodéchets, logiciels équipementiers, transport...
- L'entreprise respecte les conditions suivantes :
  - Un chiffre d'affaires supérieur à 2 M€
  - Plus de 10 collaborateurs
  - Au moins 3 ans d'existence

# L'ACCÉLÉRATEUR TRANSFORMATION ET VALORISATION DES DÉCHETS (2/2)





#### UN PROGRAMME INTENSIF POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE DES DÉCHETS

#### **Programme**

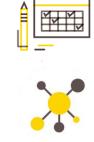




#### Du conseil sur mesure:

- Pour les entreprises réalisant un CA entre 2 et 10
   M€: 16 jours (3 jours de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance, 1 mission d'entrée de 3 jours, 10 jours de conseil complémentaires)
- Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€: 39 jours (9 jours de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance, 10 jours de mission 360°, 20 jours de conseil complémentaires)

18 mois



6 journées de formation avec Polytechnique : stratégie et nouveaux business model, enjeux de la transition énergétique et écologique, financement du développement, gouvernance interne et externe, marque employeur, leadership

# Des rencontres filières pour développer vos relations business :

- 6 journées filières construites sur mesure avec les partenaires du programme, dédiées aux enjeux spécifiques de la filière et aux rencontres professionnelles
- Des temps forts de promotion

## **Quel prix?**

- Pour les entreprises réalisant un CA compris entre 2 et 10 M€ : 2 833€ HT / trimestre avec un paiement en 6 échéances, soit un reste à charge de 17 000 € HT
- Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€ : 5 500€ HT / trimestre avec un paiement en 6 échéances, soit un reste à charge de 33 000 € HT

Ce programme est financé par le Gouvernement dans le cadre de France 2030

#### **Partenaires**

• La CME, la Confédération des Métiers de l'Environnement fédère la FNADE, la FEDEREC et le SNEFID, les trois principales organisations professionnelles dans le domaine de la gestion globale des déchets : collecte, tri, valorisation, transformation et recyclage des déchets.



#### **Contact**

Kim Tworke Chef de Programme - Accélérateur Décarbonation

Kim.tworke@bpifrance.fr



# LE VTE VERT

## LE VTE VERT (1/2)







#### LE VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE POUR RECRUTER UN JEUNE TALENT DÉDIÉ AUX PROJETS DE TRANSITION



Le VTE Vert est un dispositif d'aide à l'embauche permettant de soutenir les entreprises qui souhaitent enclencher leur transition énergétique et écologique

## **Pourquoi?**

Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, l'ADEME et Bpifrance proposent une aide spécifique aux PME-ETI françaises recrutant un jeune talent sur des missions qui accélèrent la transition écologique et énergétique de l'entreprise (VTE Vert), notamment :

- Réduction de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service
- Création de nouveaux produits ou services à faible impact environnemental
- Approvisionnement et logistique responsable
- Adaptation des process industriels pour une production plus sobre

#### **Comment?**

Subvention de 8 000€ (sous conditions)

#### Pour qui?

- PME et ETI en France
  - Ayant signé un CDI ou CDD pour une durée minimale d'un an, ou un contrat en alternance (10 mois minimum)
  - Avec un talent diplômé depuis moins de 2 ans d'un Bac+3 minimum, ou étudiant en alternance d'une formation Bac + 3 minimum
  - Pour un poste à responsabilité ayant un impact significatif sur la transition Ecologique et Energétique de l'Entreprise (les missions centrées sur l'audit environnemental ou la sensibilisation ne sont pas éligibles si elles ne s'accompagnement pas d'actions opérationnelles pour la transition écologique et énergétique de l'entreprise)
- Tous secteurs d'activité

## LE VTE VERT (2/2)







#### LE VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE POUR RECRUTER UN JEUNE TALENT DÉDIÉ AUX PROJETS DE TRANSITION

#### **Modalités**

- Aide jusqu'à 8 000 € plafonnée à 50 % des dépenses liées à la mission
- Montant versé en une seule fois, à l'issue des 12 mois suivant la date d'embauche, sous réserve de la fourniture :
  - d'une fiche de synthèse attestant de la bonne réalisation de la mission
  - de justificatifs de dépenses liées à la mission du VTE Vert
- Une Aide VTE Vert par établissement (SIRET) dans la limite de 5 par entreprise (SIREN)
- Demande de labellisation à effectuer sur le site <u>www.vte-france.fr</u> dans les six mois maximum qui suivent la date d'embauche

#### **Spécificités**

- Cumulable avec l'Aide VTE Territoires d'Industrie et l'aide individuelle mise en place par Action Logement
- Cumulable avec l'aide exceptionnelle à l'alternance
- Non cumulable avec l'aide emplois francs

#### **Partenaires**

Les partenaires financeurs :





#### **Contact**

Aidevte@bpifrance.fr



# LES PRÊTS VERTS

# LES PRÊTS VERTS (1/6)

#### **LE PRÊT VERT**

Un prêt sans garantie de 10 000 € à 5 000 000 €, amortissable sur 10 ans dont 2 ans de différé, pour financer les projets de transition des PME et ETI

## **Pourquoi?**

Le Prêt Vert a pour objectif d'accompagner les PME et ETI engagées dans des projets de transition écologique et énergétique, les offreurs de solutions transition écologique et énergétique et les greentechs.

L'assiette du prêt est composée par les dépenses suivantes :

- Investissements immatériels (labellisation, travaux de rénovation énergétique,...)
- Investissements corporels à faible valeur de gage
- Croissance externe
- Augmentation du BFR liée au projet TEE

## Pour qui?

- TPE, PME et ETI selon la définition européenne,
- En activité depuis plus de 3 ans
- Tous secteurs d'activité

#### **Modalités**

#### Montant:

- De 10 000 € à 5 000 000 €
- Le montant du prêt est **au plus** égal au **montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise**.

#### Durée:

• **2 à 10 ans,** avec un différé d'amortissement en capital allant de 6 à 24 mois maximum selon la durée de remboursement.

#### Partenariat financier:

• 1 pour 1, réalisé depuis moins de 6 mois

#### Taux:

- Fixe
- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant

# LES PRÊTS VERTS (2/6)

#### LE PRÊT ECONOMIE D'ÉNERGIE

Un prêt sans garantie de 10 000 € à 500 000 €, amortissable sur 10 ans dont 2 ans de différé, pour financer les projets de transition des PME du secteur de l'industrie et du tertiaire

#### **Pourquoi?**

Le Prêt Économies d'Énergie a pour objectif d'accompagner les PME engagées dans des projets de transition écologique et énergétique, en finançant les investissements éligibles aux certificats d'économies d'énergie.

L'assiette du prêt est composée par les dépenses suivantes :

- Équipements et services éligibles aux CEE des secteurs Tertiaire et Industrie
- Augmentation du BFR généré par le projet TEE (dans la limite de 40 % de l'enveloppe)

#### Pour qui?

- TPE, PME selon la définition européenne,
- En activité depuis plus de 3 ans
- Acteurs du secteur de l'industrie ou du tertiaire

#### **Modalités**

#### Montant:

- De 10 000 € à 500 000 €
- Le montant du prêt est **au plus** égal au **montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise**.

#### Durée:

• **2 à 7 ans,** avec un différé d'amortissement en capital allant de 6 à 24 mois maximum selon la durée de remboursement.

#### Partenariat financier:

• 1 pour 1, réalisé depuis moins de 6 mois

#### Taux:

- Fixe
- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant

# LES PRÊTS VERTS (3/6)

## **LE PRÊT ACTION CLIMAT**

Un prêt sans garantie de 10 000 € à 75 000 €, 100 % digital, amortissable sur 5 ou 7 ans dont 2 ans de différé maximum, pour financer les projets de transition des petites entreprises de moins de 50 salariés

#### **Pourquoi?**

Pour les TPE et PME dont l'effectif consolidé est au maximum de 49 salariés, qui souhaitent s'engager dans un programme de transition écologique et énergétique

L'assiette du prêt est composée par les dépenses suivantes :

- Investissements immatériels (labellisation, travaux de rénovation énergétique,...)
- Investissements corporels à faible valeur de gage

## Pour qui?

- TPE, PME de moins de 49 salariés
- En activité depuis plus de 3 ans
- Tous secteurs d'activité

#### **Modalités**

Parcours 100 % digital: <a href="https://flash.bpifrance.fr/pret-action-climat/">https://flash.bpifrance.fr/pret-action-climat/</a>

#### Montant:

• De 10 000 € à 75 000 €

#### Durée:

- 5 ans dont 1 an de différé d'amortissement en capital
- 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement en capital

#### Partenariat financier:

• 0,5 pour 1

#### Taux:

- Fixe
- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant

# LES PRÊTS VERTS (4/6)



# LE PRÊT RÉGION ÉNERGIE AUVERGNE RHÔNE ALPES

Un prêt sans garantie de 50 000 € à 500 000 €, sur 5 ou 7 ans dont 2 ans de différé maximum, pour financer les projets de transition des TPE et PME localisées en Auvergne Rhône Alpes ou s'y installant

#### **Pourquoi?**

Le Prêt Région Energie AURA finance les projets d'investissement permettant notamment de :

- Optimiser les procédés ou améliorer la performance (énergie, eau, matière)
- · Favoriser la mobilité "zéro carbone" pour les salariés, marchandises et produits
- Innover pour mettre sur le marché des produits/services en matière de protection de l'environnement, d'économie circulaire et/ou permettant une réduction de la consommation de ressources, renouvelables ou non (énergie, matières premières, eau, allongement de la durée de vie des produits...)
- Intégrer davantage d'énergies renouvelable

#### Pour qui?

- TPE, PME selon la définition européenne implantées en AURA
- En activité depuis plus de 3 ans
- Tous secteurs d'activité
- Ayant réalisé un Diagnostic énergétique ou environnemental référencé par la Région et par Bpifrance

#### **Modalités**

#### Montant:

• De 50 000 € à 500 000 €

#### Durée:

- 5 ans dont 1 an de différé d'amortissement en capital
- 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement en capital

#### Partenariat financier:

• 1 pour 1

#### Taux:

- Fixe
- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant

# LES PRÊTS VERTS (5/6)



# LE PRÊT RÉGION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ILE-DE-FRANCE

Un prêt sans garantie de 50 000 € à 500 000 €, sur 5 ou 7 ans dont 2 ans de différé maximum, pour financer les projets de transition des TPE et PME localisées en Île-de-France ou qui s'y installant

#### **Pourquoi?**

Le Prêt Région Transition Ecologique IDF finance les projets d'investissement permettant notamment de :

- · Optimiser les procédés ou améliorer la performance (énergie, eau, matière)
- · Favoriser la mobilité "zéro carbone" pour les salariés, marchandises et produits
- Innover pour mettre sur le marché des produits/services en matière de protection de l'environnement, d'économie circulaire et/ou permettant une réduction de la consommation de ressources, renouvelables ou non (énergie, matières premières, eau, allongement de la durée de vie des produits...)
- Intégrer davantage d'énergies renouvelable

#### Pour qui?

- TPE, PME selon la définition européenne implantées en IDF
- En activité depuis plus de 3 ans
- Tous secteurs d'activité
- Ayant réalisé un Diagnostic énergétique ou environnemental référencé par la Région et par Bpifrance

#### **Modalités**

#### Montant:

• De 50 000 € à 500 000 €

#### Durée:

- 5 ans dont 1 an de différé d'amortissement en capital
- 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement en capital

#### Partenariat financier:

• 1 pour 1

#### Taux:

- Fixe
- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant

# LES PRÊTS VERTS (6/6)

# **LE PRÊT SUD CLIMAT**



Un prêt sans garantie de 10 000 € à 200 000 €, sur 5 ou 7 ans dont 2 ans de différé maximum, pour financer les projets de transition des TPE et PME localisées en région Provence Côtes d'Azur ou qui s'y installant

#### **Pourquoi?**

Le Prêt Sud Climat finance les projets d'investissement permettant notamment de :

- Augmenter le besoin de fonds de roulement lié à un programme de mise en transition écologique et énergétique
- Financer des investissements immatériels, tels que les coûts de mise aux normes (environnement, sécurité), le recrutement et formation des équipes, les frais de prospection...

#### Pour qui?

- TPE, PME selon la définition européenne implantées en PACA
- En activité depuis plus de 3 ans
- Tous secteurs d'activité
- Ayant réalisé un plan d'action détaillé de transition écologique et énergétique

#### **Modalités**

#### Montant:

• De 10 000 € à 200 000 €

#### Durée:

- 5 ans dont 1 an de différé d'amortissement en capital
- 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement en capital

#### Partenariat financier:

• 1 pour 1

#### Taux:

- Fixe
- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant

# SERVE LAVENIR bpifrance